

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE<sup>1</sup>. Il permet de comparer des offres de services. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

## Services et équipements

Offre valable, réservée à toute personne physique ou morale contractant pour les besoins directs de son activité professionnelle principale de nature commerciale, ou industrielle, ou artisanale ou libérale, domiciliée en **Martinique** ou **Guadeloupe** (hors îles du Nord) par site (même adresse et/ou numéro de téléphone), dans les zones éligibles, sous réserve de compatibilité technique et de raccordement du site en câble coaxial de l'abonné à la THD.

Les offres **Net THD pro** et **Net+ THD Pro** incluent les services suivants :

- **Accès à internet**,
- **Le raccordement THD** pour les clients éligibles (sauf si le site est déjà raccordé).

## Débits du service internet et voies de recours

### Débits de service internet

Débit internet théorique disponible	NET THD PRO	NET+ THD PRO
Débit descendant	Jusqu'à 100 Mb/s	Jusqu'à 200 Mb/s
Débit montant	Jusqu'à 5 Mb/s	Jusqu'à 10 Mb/s

### Voies de recours

- **Le Service Clients** est disponible par téléphone au  (horaires sur [business.sfrcaraibe.fr](https://business.sfrcaraibe.fr)) ou à l'adresse suivante : Outremer Telecom, Service Clients, ZI Jambette, CS 90013, 97282 LE LAMENTIN CEDEX

## Prix Hors Taxes (HT)

OFFRES	TARIFS
NET THD PRO	44,99 € HT/mois
NET+ THD PRO	54,99 € HT/mois

- **Location de la Box** : incluse dans le prix.
- **Frais de raccordement** : 90€ HT
- **Frais de résiliation** : les mois restants sont dus si résiliation pendant la période d'engagement.

## Durée, renouvellement et résiliation

### Durée d'engagement

Les offres sont souscrites pour une durée indéterminée avec un engagement minimal de 12 mois.

### Résiliation

La résiliation doit être effectuée par lettre recommandée avec avis de réception adressée au Service Clients SFR (voir adresse ci-dessus) avec un préavis de 10 jours. Si la résiliation est effectuée en période d'engagement, le Client est redevable des mois restant dus.

<sup>1</sup> Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p. 36).

---

### Caractéristiques à l'attention des utilisateurs finaux handicapés

Des conseillers sont à votre disposition en appelant le



afin de vous proposer l'offre la plus adaptée à votre situation.

### Autres informations utiles

- Les CGV, le Récapitulatif Contractuel et la Fiche d'Information Standardisée (FIS) forment le contrat de services.